



MUNICIPALITE DE GLAND

**Programme de législature
2006 – 2011**



LE PROGRAMME

La Ville de Gland a la notoriété d'arborer l'une des plus fortes augmentations démographiques du canton. Depuis plus de trente ans, les diverses municipalités qui se sont succédées aux commandes de la localité ont dû faire face à ce challenge et ont construit les équipements que nous utilisons aujourd'hui. Nous disposons ainsi d'un parc d'équipements sportifs diversifiés, de locaux scolaires attrayants, d'un théâtre reconnu.

En 2001, Gland a passé formellement du village à la ville avec l'accueil du 10'000ème habitant. Six ans après, la ville attend son 11'000ème habitant. Ces mille habitants supplémentaires sont ceux du changement, ceux qui véritablement vont obliger la nouvelle ville de Gland à s'adapter à son nouveau statut.

Le développement de la région, lié à celui de l'agglomération franco-valdo-genevoise, pèse et pèsera pendant de nombreuses années encore sur celui de notre ville. Le langage consistant à demander un moratoire au développement ne tient pas compte des terrains encore constructibles dans notre commune. Si nous pouvons retenir une leçon des trente dernières années, c'est la nécessité de prévoir et d'organiser le développement au niveau de l'aménagement du territoire, mais aussi au niveau de l'administration et des services communaux.

Le programme que nous vous présentons est ambitieux. Nous nous proposons avec votre soutien et celui de tout le personnel communal d'adapter les structures administratives et les services aux besoins et aux défis qui attendent notre ville de Gland ces quinze prochaines années. Il ne s'agit pas de créer des réserves inutiles, mais bien de mettre en place les outils qui permettront progressivement d'absorber le développement dans un cadre harmonieux. Nous devons tenir compte pour ce faire des ressources financières limitées dont dispose la ville. Dans le même temps, le cadre de vie des glandois changera. La mobilité douce et ses aménagements créeront de nouveaux espaces de rencontre. Un cheminement au bord du lac, une plage, des places publiques marqueront notre territoire. La gare retrouvera un rôle moteur et central dans la dynamique communale.

La municipalité tient à soigner ses relations avec la population. Elle cherchera à améliorer sa communication. Les services à la population doivent s'adapter d'une part aux nouvelles exigences cantonales ou fédérales et d'autre part progresser en fonction de la démographie.

Tout ne pourra vraisemblablement pas se réaliser dans cette législature. Il nous faudra faire des choix et peut-être adapter le programme lui-même aux conditions évolutives de notre environnement. Notre objectif : que demain se construise sur des bases solides.

Politique du personnel communal

Développer la gestion des ressources humaines - Mise en place d'une politique en matière de ressources humaines. Engagement d'une responsable R.H. Adaptation de l'effectif du personnel en fonction de l'augmentation des tâches, des besoins et des disponibilités financières.

Réviser le statut du personnel – Réadaptation d'un statut en vigueur depuis 1982.

Développer la formation continue du personnel – Evaluation des besoins en formation et planification / suivi.

Etre une véritable entreprise formatrice – Développer le nombre de places d'apprentissage.

Sécurité

Maintenir une police de proximité - Poursuivre le concept de sécurité communale. Adapter la structure policière en fonction des besoins en termes de police de sécurité (collaboration Nyon-Prangins-Gland, contrat de prestation, etc.). Favoriser les actions de prévention.



Poursuivre le concept de surveillance mutuelle des habitations - Poursuivre le concept en collaboration avec la gendarmerie.

Réduire l'Incivilité - Mettre en place des procédures rapides et efficaces (travail d'intérêt public, etc.).



Sécurité routière - Appui à l'initiative privée pour sécuriser le chemin de l'école (ex : Pédibus). Aménagements visant à modérer et à sécuriser le trafic.

Intégration des étrangères et étrangers

Développer des projets d'intégration - Analyse et soutien ponctuel des initiatives visant à l'intégration des personnes de langues et de cultures différentes. Nomination d'une commission consultative pour l'intégration des étrangères et des étrangers.



Relations publiques et communication

Intensifier les relations publiques - Renforcement de la communication. Utilisation de spécialistes pour des objets spécifiques. Qualité d'accueil - Présentation des activités de services communaux (presse, portes ouvertes). Modernisation du site www.gland.ch et création d'un guichet virtuel.

Développer les relations avec les médias - Augmentation de la visibilité de la commune dans les médias, tant pour l'administration et les services que pour les infos générales liées aux activités de la population.



Enfance

Mettre en place la loi sur l'accueil de jour (LAJE) - Poursuivre l'effort en terme d'offres en fonction de la demande de places pré- et parascolaires.

Développer la collaboration - Maintenir et développer le réseau intercommunal.



Politique régionale

Participer au conseil régional - Participation active de la municipalité dans le comité de direction et dans les commissions ainsi que dans la réorganisation du conseil régional (implication du conseil communal).

Au niveau intercommunal, régional et cantonal - Engagement actif de chaque municipal(e) dans les affaires touchant à son dicastère. Intensifier les relations avec les communes voisines.

Nos projets

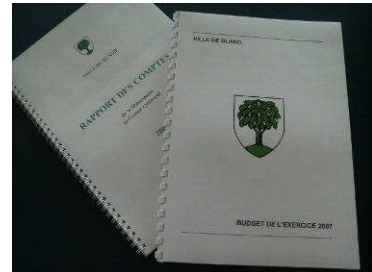
Enfance – création de places d'accueil

Priorité 1

Finances - Promotion économique - Affaires sociales – Sports - Domaine & forêts

Finances

Développer des outils de gestion performants et modernes - Faire une planification sur l'ensemble de la législature et travailler avec divers ratios. Mise à jour annuelle. Gestion efficace de notre trésorerie et de nos emprunts. Maintenir une marge d'autofinancement minimale et adaptée à notre ville. Ajustement de notre plan des investissements en regard de notre capacité financière et des besoins prioritaires définis par la municipalité.



Politique fiscale - Adaptation de nos ressources (taxes, impôts).

Promotion économique

Développer le nombre de places de travail - Politique proactive en collaboration avec la promotion économique régionale.

Poursuite de notre collaboration avec les différents partenaires de la promotion économique - Mise sur pied de rencontres avec les entreprises locales.

Affaires sociales

Participation active aux différents organismes et associations - Afin de maintenir des prestations et services de qualité, de proximité et en regard des besoins.

Développer les possibilités d'accueil des aînés - Favoriser la construction d'appartements protégés, de places EMS à Gland ou dans la région.

Favoriser le rapprochement des générations - Etude de rapprochements intergénérationnels : crèche et EMS, réseau de grands-parents de jour.

Accessibilité au logement - Augmenter le nombre de logements sociaux sur notre territoire.

Sports

Optimiser l'utilisation des équipements en collaboration avec la région - Participation active à la commission régionale.

Développer la visibilité du dicastère des sports - Etre un interlocuteur pour l'ensemble des sociétés sportives.

Mise sur pied d'une journée du sport et quelques soirées à thème - (violence, coaching, etc.)



Domaines et forêts

Développer le patrimoine de la commune - Saisir les opportunités.

Nos projets	Crédits accordés – Patinoire piscine – étude – organisation du concours
-------------	--

Nos projets	Bâtiments à loyers modérés–centre sportif (extension) - EMS (construction) – Espace public de Malagny	Priorité 2
-------------	--	-------------------

Urbanisme - Bâtiments

Bâtiments communaux

Parc immobilier - Poursuivre l'entretien et la rénovation du parc immobilier. Adapter les bâtiments communaux aux besoins des utilisateurs. Adapter progressivement les bâtiments aux critères « Cité de l'Energie ».

Urbanisme

Développement - Gestion de la poussée démographique. Maîtriser le développement de la ville (par étapes). Mise en œuvre du schéma directeur Gland - Vich 1C. Intégration de la mixité.



Tissus routiers - mobilité douce - Mise en valeur des cheminements existants, développement des routes en relation avec la poussée démographique et mise en œuvre du concept "Mobilité douce".

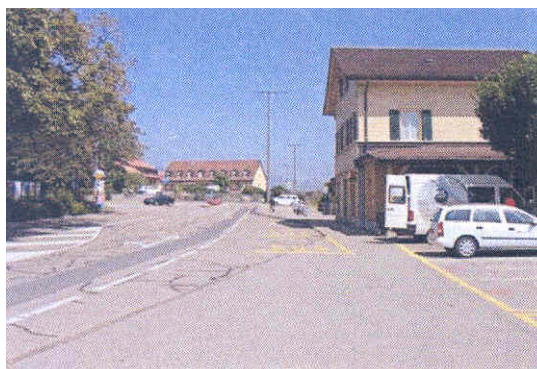
Energie

Label « Cité de l'énergie » - Etat des lieux - Elaboration d'un programme de politique énergétique. Accroître et favoriser les énergies renouvelables dans la consommation communale et auprès des privés. Informer sur la consommation énergétique et inciter aux économies d'énergie.

Mobilité

Place de la Gare - Développement de la zone d'échanges avec les partenaires concernés.

Mobilité douce - Mise en œuvre de l'étude générale.



Nos projets

Crédits accordés – Aménagement d'un stand de tir pour tir à l'arc – Collège des Tuillières (solde crédit de construction) – Salle communale et buvette (1^{ère} étape rénovation avec le solde du crédit de construction) – Plan de quartier "Derrière le Borgeaud" et "Le Communet" (étude) – Patinoire / piscine (étude).

Nos projets

Centrale thermique de Cité-Ouest – Cité de l'énergie (élaboration d'un programme d'actions) – Mobilité douce (aménagement) – Place de la gare (espace rencontre – passage sous voies) – Schéma directeur site 1C (étude plan de quartier)

Priorité 1

Nos projets

Bâtiment administratif (extension – étude et réalisation) – Patinoire / piscine (étude) – Plage de la Lignière (plage et île) – Salle communale et buvette (rénovation et 2^{ème} étape)

Priorité 2

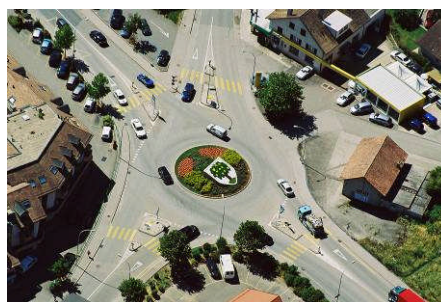
Equipements & espaces verts - Gestion des déchets – Protection civile

Equipements

Eau sous pression - Amélioration et diversification des ressources en eau.

Eaux usées - Poursuivre la mise en séparatif des derniers tronçons unitaires de la commune.

Routes - Entretien et réfection - analyse générale du réseau routier - Révision du plan directeur des circulations. Aménagement des voies de circulations notamment : giratoires Mauverney, Rte Suisse et Av. du Mont-Blanc, Malagny - Secteur 1C - Communet – Borgeaud.



Gestion des déchets

Information - Mise à jour régulière des directives et informations à la population « jeter moins et mieux ».

Législation - Application de la nouvelle loi cantonale sur la gestion des déchets - intégration d'une taxe. Amélioration du concept de ramassage des déchets biodégradables, encourager les initiatives privées.

Déchetterie - Renforcement des prestations et adaptation aux besoins de la population.



Rives du lac

Sentier public pour l'accès aux rives du lac - Poursuite de l'étude et des négociations.



Espaces verts

Développer les espaces publics - Etude des possibilités de création d'un nouveau parc, de places de jeux et de pique-nique et zones de détente



Service du feu

Contrôle des aménagements sécuritaires des bâtiments communaux

Nos projets

Crédits accordés – Entente communale du Bois-de-Chênes (essais complémentaires) – Etablissement du plan général d'évacuation des eaux PGEE – Giratoires (étude – solde) (Mt-Blanc – Malagny – Mauverney – Rte Suisse) – La Gresollière (nouveau réservoir et mise en conformité des ouvrages de captages avec le solde du crédit de construction) – Ch. du Lavasson (accès au centre sportif) – Cheminement piétonnier (rives du lac) (étude)

Nos projets

Aménagement du chemin de la Falaise (agrandissement) – Espaces publics bord du lac – Giratoire (réalisation Mt-Blanc, Malagny & Rte Suisse, Mauverney) – Réaménagement espace public et réseaux sout. (Grand'Rue, Rue du Jura, Rue du Borgeaud, Rue du Nord, (étude)) – Nouveaux aménagements routiers (schéma directeur site 1C) – Parking communal (ch. de la Falaise).

Priorité 1

Nos projets

Déchetterie (agrandissement et construction d'un hangar) – Eau sous pression (entretien du réseau et extension) – Eaux usées + eaux claires (entretien du réseau et extension) – Entente intercommunale du Bois-de-Chênes (concession et construction puits) – Espaces verts (nouveaux locaux) – Giratoire (réalisation Rte Suisse et Av. Mt-Blanc) – Grand'Rue, Rue du Jura, Rue Borgeaud, Rue Nord, réaménagement espace public et réseaux sout. (réalisation) – Centre sportif en Bord (passage sous voies CFF) – Ponts (assainissement et étanchéité) – Routes (réfection de divers tronçons) – Aménagements routiers Communet et Borgeaud – Plage de la Lignière (parking) – Cheminement piétonnier (rives du lac)

Priorité 2

Instruction publique

Conseil d'établissement - Mise en place du conseil d'établissement et de son règlement.

Horaires scolaires - Identifier et mettre en œuvre des mesures en vue de l'harmonisation des horaires scolaires.

Parascolaire - Développement de l'accueil en milieu scolaire avant, à midi et après l'école.

Politique sportive, culturelle et de prévention - Implication de la commune dans l'organisation des actions ponctuelles liées à l'école. Mise sur pied d'actions en faveur de la santé. Sensibilisation pour une meilleure alimentation.

Locaux scolaires - Optimisation de l'occupation.



Affaires culturelles

Développer la politique culturelle - En collaboration avec la commission culturelle et les associations - acquisition d'œuvres - soutien à la création d'évènements culturels.

Bibliothèque communale - Mise en valeur de la bibliothèque communale.

Théâtre - Promotion et diversification de l'offre culturelle.

Jeunesse

Initiatives et événements - Encourager les initiatives et événements ponctuels organisés par la jeunesse.

Etude sur la jeunesse - Mise en œuvre de mesures concrètes avec la participation de la jeunesse.

Transports publics

TUG - Amélioration de la desserte du TUG en regard des horaires CFF et des autres transports publics. Réévaluation des parcours du TUG (mobilité douce et nouveaux quartiers).

Nos projets	Bibliothèque communale (nouvelle) – Jeunesse (locaux de rencontres) – Places de jeux (nouvelles réalisations)	Priorité 2
-------------	---	------------



La municipalité